POUR L'AMOUR DE LANORAIE, POUR L'AVENIR DE NOS AMOURS...

L'Avenir

Bulletin municipal de Lanoraie

2 mars 2023

Volume 15 – Numéro 3

ORDRE DU JOUR

Séance ordinaire du 7 mars 2023, à 20 h.

1. Vérification du quorum et ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Approbation du procès-verbal du 7 février 2023;
4. Information et suivi de dossiers;
5. Administration :
   - 5.1. Application du Règlement sur la gestion contractuelle – rapport annuel;
   - 5.2. Soccer – autorisation de signatures – convention d'aide financière;
   - 5.3. Personnel;
6. Sécurité publique;
7. Travaux publics :
   - 7.1. Plan d'intervention – adoption;
   - 7.2. Marquage routier – dépôt de soumissions;
   - 7.3. Protocole d'entente avec le MTQ – entretien estival de certains chemins;
   - 7.4. Travaux de réfection rue Rondeau – dépôt de soumissions;
   - 7.5. Travaux de pavage – appel d'offres;
   - 7.6. Quai;
8. Hygiène du milieu :
   - 8.1. Bilan 2021 – gestion de l'eau potable – dépôt;
   - 8.2. Avis de motion et dépôt du projet de règlement 126-2023 décrétant un emprunt de 1 937 305 $ pour le raccordement du puits 6.3 et travaux connexes à l'usine de production d'eau potable;
9. Loisirs et culture :
   - 9.1. Carnaval – dépôt de rapport;
10. Urbanisme et mise en valeur du territoire :
    - 10.1. Adoption du projet de règlement 125-2023 autorisant la garde de poules pondeuses hors des zones agricoles;
    - 10.2. Demande de permis PIIA;
11. Courrier;
12. Approbation des comptes payés et à payer;
13. Divers;
14. Période de questions;
15. Levée de la séance.

POUR VOTRE SÉCURITÉ : INSCRIVEZ-VOUS!

La Municipalité vous rappelle qu'il est primordial de vous inscrire à l'automate d'appel et de mettre à jour vos coordonnées, si votre adresse ou numéro de téléphone a changé. C'est votre responsabilité en tant que citoyen de le faire.

L'automate d'appel est l'outil privilégié qui est utilisé pour joindre rapidement la population en cas d'alerte de masse (tornade, inondations, panne électrique, bris d'aqueduc, etc.).

Le message reçu vous informera de l'état de la situation et des mesures à prendre. Tous les types de téléphone sont compatibles et les communications peuvent se faire par téléphone, mobile, message texte et courriel.

Pour mettre à jour vos coordonnées ou pour vous inscrire, rendez-vous à https://massalert.citam.ca.

Sinon, communiquez avec la Municipalité au 450 887-1100, poste 3000 ou à info@lanoraie.ca.

RAPPEL IMPORTANT AUX DÉTENTEURS DE PISCINE

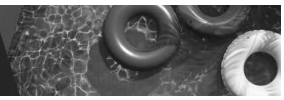

La Municipalité rappelle aux détenteurs de piscine que le Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles a été modifié et s'appliquera désormais à toutes les piscines, et ce, peu importe leur date d'installation.

Rappelons que les propriétaires des piscines construites avant le 1er novembre 2010 bénéficiaient d'une exemption. Ils n'avaient donc pas à se conformer aux mesures de protection du Règlement. Désormais, ils devront se conformer.

Considérant les coûts associés à l'installation d'une enceinte, particulièrement pour les piscines creusées et semi-creusées, un délai supplémentaire est accordé aux propriétaires concernés pour la mise aux normes de leur cour. **Celle-ci devra être conforme au plus tard le 30 septembre 2025**. Il vous appartient de prévoir les travaux nécessaires pour vous conformer, s'il y a lieu.

Nous vous invitons à consulter le site Web **quebec.ca/piscineresidentielle.** Des formulaires d'auto-évaluation selon les types de piscine et toutes les informations relatives aux modifications du Règlement s'y trouvent.

Sachez qu'il y a des versions papier des formulaires d'auto-évaluation disponibles à la réception de l'hôtel de ville.

Pour toute information complémentaire, nous vous invitons à communiquer avec le Service d'urbanisme à urbanisme@lanoraie.ca ou par téléphone au 450 887-1100, poste 3010.

OBTENTION D'UN PERMIS : PRÉVOYEZ-LE!

Vous planifier effectuez des travaux ce printemps ou cet été (piscine, clôture, construction, rénovation, etc.)?

Faites votre demande de permis dès maintenant pour débuter vos projets en temps voulu. Visitez la section « Permis et formulaires » de notre site Web à lanoraie.ca. Téléchargez les formulaires à compléter et les documents à fournir pour votre demande de permis. Notez qu'il peut y avoir un délai de deux semaines avant qu'un employé du Service d'urbanisme fasse un suivi à votre demande. Prévoyez-le.

VILLE AMIE DES MONARQUES

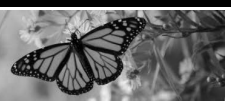

Le 9 août dernier, le conseil municipal s'est engagé officiellement à contribuer à la restauration des habitats du monarque, insecte menacé. Quand on sait que sa population a chuté de 90 % au cours des deux dernières décennies, plusieurs mouvements émergent pour lutter contre sa disparition.

En tant que municipalité, nous pouvons jouer un rôle clé pour protéger l'habitat de ce papillon emblématique et contribuer à la sauvegarde de cette espèce. Voilà pourquoi la Fondation David Suzuki, en partenariat avec l'Espace pour la vie, ont lancé l'initiative « Ville amie des monarques » et invitent les municipalités à s'y engager. Le but est de mettre en place des mesures visant la restauration des habitats du monarque et de sensibiliser les citoyens.

C'est dans le cadre de la conférence du 5 février dernier, portant sur la survie des papillons monarques, que la Municipalité a reçu la certification officielle « Ville Amie des monarques ». Par son engagement, la Municipalité veut poser des gestes simples qui ont un impact positif sur l'espèce et sur d'autres pollinisateurs et elle encourage les citoyens à prendre part à ce mouvement important.

Au printemps, des espaces fleuris seront aménagés en plantant de l'asclépiade et d'autres fleurs pollinisatrices. La Municipalité encouragera tous les citoyens à faire de même sur leur terrain ou dans leurs plates-bandes.

En tant que citoyens, vous pouvez agir dès maintenant pour le papillon monarque en signant une pétition électronique.

Dans l'attente de planter des fleurs, rendez-vous au

https://fr.davidsuzuki.org/action/sauvons-papillons-monarques-quil-soit-tard/

PROGRAMMATION DES LOISIRS : PRINTEMPS 2023

L'hiver tire à sa fin et l'équipe municipale est heureuse de vous proposer une nouvelle programmation des loisirs pour ce printemps!

Elle sera déposée dans vos boîtes aux lettres d'ici quelques semaines. Vous pourrez également la consulter directement sur le site web la Municipalité au www.lanoraie.ca

La période d'inscription se déroulera du 28 au 30 mars.

CONFÉRENCE DU 26 MARS : LA VIE D'HONORÉ BEAUGRAND

Afin de souligner le 175e anniversaire de naissance d'Honoré Beaugrand, **ce Lanorois connu pour la célèbre version québécoise de *La Chasse-galerie***, la Municipalité vous invite à une conférence **gratuite**, le **26 mars** prochain. En collaboration avec la Société d'histoire de Lanoraie, cette conférence aura lieu au **Pavillon Jean-Bourdon, à 14 h**.

Jean-Philippe Warren, le conférencier invité, vous présentera ce personnage audacieux qui fut tour à tour soldat, journaliste, homme d'affaires et maire de Montréal. **Réservez votre place** au 450 887-1100, poste 3017 ou à biblio@lanoraie.ca.

DE L'ARGENT POUR LES PERSONNES AIDANTES

Afin de reconnaître le rôle essentiel qu'elles exercent, le gouvernement du Québec offre un crédit d'impôt remboursable aux personnes aidantes définies comme :

- toute personne aidant une personne de 18 ans ou plus atteinte d'une déficience grave et prolongée des fonctions mentales ou physiques et qui a besoin d'assistance pour accomplir une activité courante de la vie quotidienne ;
- toute personne aidant un proche âgé de 70 ans ou plus et qui cohabite avec celui-ci, à l'exception du conjoint.

Si vous êtes dans l'une de ces situations, vous pourriez avoir droit à un crédit d'impôt de 1299 $.

Si le revenu annuel de la personne que vous aidez est inférieur à 31 000 $, vous pourriez recevoir un crédit supplémentaire pouvant atteindre lui aussi 1299 $.

Il est possible de demander le crédit d'impôt rétroactivement jusqu'à 10 ans. Vous pouvez également le partager entre plusieurs personnes (maximum de 4) et avoir autant de crédits que de personnes aidées.

Renseignez-vous pour connaître les critères d'admissibilité et les formulaires à remplir.

ACEF Lanaudière
200 de Salaberry, bureau 124
Joliette (Québec) J6E 4G1

ACEF Lanaudière
T. 450 756-1333 #221
T. 1 866 414-1333
F. 450 759-8749
union des consommateurs

COLLECTE DE SANG ANNUELLE

SAUVER DES VIES, C'EST #DANSNOTRESANG

La collecte de sang annuelle a permis de récolter le don de 73 donneurs. La Municipalité remercie chaleureusement les donneurs et les bénévoles. Elle tient également à souligner l'implication Mme Julie Bourgeois, co-présidente de la collecte depuis maintenant quatre ans.

L'engagement de Mme Bourgeois est fortement apprécié et contribue, année après année, à atteindre les objectifs de la collecte. Mille mercis!

CAMP DE JOUR ESTIVAL : PÉRIODE D'INSCRIPTION

Nos camps.
Ses amitiés.
Ses souvenirs.

Il est temps d'inscrire votre enfant au camp de jour estival municipal, offert par Air en fête.

Le camp de jour se tiendra du 26 juin au 18 août 2023.

Que ce soit pour une seule semaine ou pour tout l'été, l'équipe d'Air en fête se fera une joie d'accueillir vos enfants!

Les rabais famille municipaux (15 % pour 1er enfant, 20 % au 2e enfant et 25 % au 3e enfant et plus) **seront désormais appliqués au camp de jour, en plus du crédit d'impôt pour les frais de garde (relevé 24). C'est avantageux!**

Tous les détails se trouvent sur notre site Internet à lanoraie.ca/fr/camps-de-jour

LES PARTENAIRES DE LA MUNICIPALITÉ

La Municipalité tient à remercier chaleureusement ses partenaires qui contribuent non seulement à offrir des activités aux citoyens de Lanoraie, mais aussi à unir leur voix à celle de la Municipalité pour encourager les apprenants Lanorois dans leur parcours scolaire.

Petits et grands, toute une communauté croit en votre potentiel et se fait un plaisir de vous offrir des activités pour vous encourager, notamment dans le cadres des Journées de la persévérance scolaire et pour vous rassembler et vous divertir, dans le cadre du Carnaval de Lanoraie !

Lanoraie

Partenaires officiels

Fière partenaire
Desjardins
Caisse de D'Autray

EXPRESS MONDOR

familiprix EXTRA
Pharmacie
Julie Bourgeois

FENÊTRES LAJEUNESSE

Gingras EXCAVATION INC.
514 821-0574

Marché Richelieu
Complice de votre quotidien

Équipements RH
Multi-surface Giguère
Remorques Jelano
Soudure André Beaulieu
Villa Fleur de Lys

CALENDRIER DU MOIS DE MARS 2023

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	1

Légende :

= Collecte des ordures
= Collecte des matières organiques
= Collecte des matières recyclables
= Séance du conseil municipal
= Conférence gratuite
= Changement d'heure
= Printemps
= Inscription à la programmation du printemps